

Non aux suppressions de postes ! Non à la décentralisation !

Compte-rendu du CA du lycée Mousseron du 27 février 2006

Boycotté par les représentants des personnels enseignants et par les parents pour protester contre la nouvelle saignée dont l'établissement est à nouveau victime, le CA initialement prévu le 10 février s'est finalement tenu ce lundi 27.

Rentrée 2006 :

Depuis la commission permanente, la situation n'a pas évolué. Le Rectorat n'a pour le moment ni accepté d'adapter la structure pédagogique du lycée aux besoins des élèves, ni de transformer les HSA qui représentent près de 10 % de la dotation globale en heures-postes.

Récapitulatif :

- La dotation globale se monte à 1233 heures-postes + 133 HSA, soit 93 heures d'enseignement hebdomadaire en moins.
- Les effectifs prévus à la rentrée prochaine sont de 830 élèves contre 859 aujourd'hui (alors qu'il y en avait 884 à la rentrée 2005 en raison d'une série de départs). L'équivalent de 5,2 postes pour 29 élèves de moins, soit un poste supprimé pour 5,6 élèves de moins ! La réalité est encore plus révoltante sachant que les effectifs prévus à la prochaine rentrée sont sous-estimés de manière éhontée. Ainsi les effectifs en TL sont prévus à 27 élèves (22 élèves montant de première et 5 redoublants), ce qui présuppose un taux de réussite au baccalauréat de ...90 % ! On nous assure que des moyens supplémentaires pourraient être accordés ultérieurement mais bien évidemment les postes auront été supprimés entre temps ! Encore des heures supplémentaires à l'horizon !
- Structure : il n'y aura plus qu'une TL, 1 première S. Au final on supprime une demi-TS, une demi-TL, une demi-1ère S (à terme, il deviendra difficile de maintenir deux divisions en TS).

D'autre part, certaines disciplines sont en péril : l'espagnol LV3 qui sera supprimé à la rentrée 2007 si les effectifs ne suivent pas ; l'option latin en seconde pour la même raison ; l'allemand LV1 (puisque seuls trois collèges du district le proposent aujourd'hui). Situation scandaleuse : l'établissement a offert à 60 élèves de seconde la possibilité de suivre une option SMS alors que seules 30 places sont disponibles en première ! Nous demandons la création d'une classe supplémentaire de 1ère SMS pour satisfaire aux besoins d'orientation des élèves qui faute de place n'auraient que la possibilité d'aller dans le privé.

Le Tableau de Répartition des Moyens par Disciplines (TRMD) propose :

- **de supprimer :**
 - un poste en Allemand (le poste assuré par Evelyne qui part en retraite)
 - un poste en SVT (celui de Madame Bonifassi qui est vacant)
 - un poste en Sciences Physiques (assuré aujourd'hui par M. Laloyaux qui part en retraite)
 - un poste en éco-gestion commerciale (assuré par une collègue vacataire)
- **d'imposer à des collèges des compléments de services sur d'autres établissements :**
 - en maths (complément de service de 8 heures au collège Bayard)
 - en SVT (complément de service de 7 heures au lycée Kastler)
 - en EPS (complément de service au lycée Jurénil)
 - en Histoire-Géographie (pour le moment, il n'y a pas de complément de service disponible. Si ce complément (10 heures) n'était pas trouvé, le poste serait supprimé).
- **de créer :**
 - un complément de service de 4 heures en Allemand assuré par un collègue du lycée Wallon.

Nous avons dénoncé la logique comptable, synonyme de nouvelle saignée pour le lycée. Madame Risbourg a expliqué ses choix. Il n'est pas question de toucher à des disciplines "excédentaires" comme les lettres, la philosophie ou l'EPS. "Excédentaires" s'entend du point de vue du Rectorat qui aurait bien du mal à recaser les profs de ces disciplines.

C'est ainsi, au passage, qu'on introduit la bivalence puisque 3 heures d'aide-individualisée sont accordées aux collègues de philosophie (il serait quand même dramatique de voir les collègues de philosophie en "sous-service" !) alors que jusqu'à maintenant l'aide-individualisée était assurée par des collègues de Lettres et de Mathématiques comme le stipulent les textes réglementaires.

Pour le reste, ce sont naturellement les départs en retraite qui ont été un critère déterminant pour tenir compte de l'"aspect humain". Reste que des collègues se verront imposer des postes à cheval sur plusieurs établissements et qu'un poste en Histoire-Géographie est toujours menacé.

Nous sommes revenus sur le recours massif aux HSA qui représentent 10 % des moyens d'enseignements dans le lycée. C'est une situation scandaleuse quand on sait par exemple que pour tenir compte de ce taux, on demande à une collègue en maths d'assurer un complément de service de 8 heures sur un autre établissement alors même qu'il est prévu ...8 HSA dans la même discipline. En Histoire-Géographie, c'est la même chose avec 6,5 HSA pour les autres collègues.

Voici le détail des 133 HSA :

- | | | | |
|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| - Philosophie : 0,5 HSA | - Italien : 4 HSA | - EPS : 2,5 HSA | - Eco-gestion Compt : 4,5 HSA |
| - Lettres : 1 HSA | - Histoire-Géographie : 6,5 HSA | - Biochimie : 9,75 HSA | - Eco-gestion Com : 6,25 HSA |
| - Allemand : 1 HSA | - Mathématiques : 8 HSA | - Bio-technologie : 10,25 HSA | - Bureautique : 2,5 HSA |
| - Anglais : 8 HSA | - Sciences-Physiques : 11,5 HSA | - STMS : 11 HSA | - Divers : 27,5 HSA |
| - Espagnol : 5 HSA | - SVT : 4,5 HSA | - Eco-gestion Adm : 6,75 HSA | |

Rappel : dans toutes les disciplines où le nombre d'HSA est supérieur au nombre d'enseignants, il est possible d'obtenir du Rectorat, comme nous le demandons, de transformer les HSA en heures postes à condition de refuser toute heure supplémentaire au-delà de l'heure qu'on peut nous imposer.

Le TRMD a été rejeté par le Conseil d'Administration (mais il s'appliquera quand même...) :

5 pour (l'administration), 12 contre (enseignants, parents, Madame Donnaint (conseillère régionale), et 2 élèves), 2 abstentions (Mme Boitelle, représentante de la municipalité et 1 élève).

Pour information, voici la motion que nous avons lue pour annoncer notre boycott du CA du 10 février :

Motion commune adressée par les représentants de la liste d'Union syndicale et de la liste des « Indépendants » au CA du 10 février 2006 du lycée Mousseron

Avec 93 heures postes supprimées, le lycée Mousseron fait, une fois de plus, les frais de la politique d'austérité orchestrée par le rectorat et le ministère. Le TRMD présenté en commission permanente propose de supprimer 4 postes et d'imposer 4 services partagés sur d'autres établissements, alors que les heures supplémentaires représentent près de 10 % de la dotation globale. C'est une situation inacceptable.

Non seulement les effectifs sont délibérément sous-estimés pour la rentrée prochaine (ainsi, il est prévu de n'accueillir que 27 élèves en TL alors qu'il y a déjà 22 élèves montant, ce qui laisse supposer un taux de réussite de près de 90 % au bac littéraire !), mais la structure pédagogique retenue ne répond nullement aux besoins du lycée.

Ainsi, il est prévu de maintenir une unique section de 1ère SMS, qui pourrait accueillir 35 élèves au maximum, alors qu'il existe actuellement deux sections de 2nde BLP SMS ainsi qu'une demi division de 2nde BLP LV2, soit 60 élèves à qui l'on a fait miroiter la possibilité d'une poursuite d'étude dans la filière médico-sociale. Les moyens prévisionnels alloués ne suffisent donc pas. Voudrait-on encourager les élèves actuellement en 2nde dans notre établissement qui veulent faire une première SMS à se tourner vers le privé (qui est la seule autre possibilité dans le secteur) qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Le risque est grand de voir le lycée perdre des élèves ou de voir se multiplier les orientations par défaut faute d'une structure pédagogique adaptée.

Nous demandons en conséquence une révision globale des moyens alloués par le TRMD, qui tiennent notamment compte des vœux d'orientation des élèves.

Nous réclamons enfin la conversion de toutes les HSA en heures postes afin de répondre aux missions éducatives qui sont les nôtres et le maintien de tous les postes aujourd'hui sur la sellette. Si baisse démographique il y a, qu'elle serve pour une fois à assurer des conditions de travail décentes permettant la réussite des élèves !

Nous refusons de discuter d'une répartition des moyens dans ces conditions. Pour toutes ces raisons, nous boycottons ce Conseil d'administration.

Partenariat Région-Etablissement :

Était inscrit à l'ordre du jour la mise en oeuvre de la loi de décentralisation qui concerne les personnels TOS qui, depuis janvier 2006, relèvent non plus de l'Etat mais des collectivités territoriales (le Conseil Général pour les TOS des collèges, le Conseil Régional pour les agents du lycée).

Déclaration faite par la liste d'Union Syndicale (SNES/SE) :

Au printemps 2003, les personnels du lycée Mousseron se sont majoritairement opposés à cette loi de décentralisation qui démantèle le service public de l'Education nationale et le livre aux aléas des décisions de gestion des exécutifs locaux.

Les inégalités entre les régions et les départements seront accrues et les Personnels ne seront plus traités de la même manière. Pour le respect de l'égalité de traitement et d'accès, l'Education doit rester nationale. Nous n'acceptons pas le risque d'externalisation (confier les missions des TOS à des entreprises), qui a déjà été mise en oeuvre par le Conseil Général du Pas-de-Calais qui a confié le remplacement des TOS à des associations d'insertion. Nous continuons à exiger l'abrogation de la loi de décentralisation du 13 août 2004, le retour des personnels TOS et de leurs missions dans le cadre de la fonction publique d'Etat et des moyens d'Etat pour assurer normalement ces missions.

Nous voterons donc contre les conventions qui entérinent cette décentralisation.

La convention a majoritairement été repoussée par 9 voix contre (les personnels enseignants, Madame Donnaint (Conseillère Régionale), Madame Pintus (parent d'élève) et un élève), 6 pour (l'administration et Madame Boitelle) et 4 abstentions (2 parents et 2 élèves).

Divers :

- Journée de travail gratuit dite "journée de solidarité" : aucune information pour le moment (de toute façon, nous maintenons notre proposition de déposer un préavis de grève pour le jour concerné).

- Un CA extraordinaire en présence de Monsieur Kemel, vice-président du Conseil Régional, au sujet des travaux et de la réhabilitation de la cité scolaire, regroupera les CA des deux établissements le 13 mars. A suivre.

Tous ensemble contre le CPE ! Grève le mardi 7 mars

- Manifestation à Valenciennes à l'appel de l'USTM-CGT et de la FSU à 10h30, sous-préfecture.

- Manifestation à Lille à 15h00, porte de Paris.

La liste d'Union Syndicale SNES/SE